

Fait à Chalon, le 16.11.22



OBJET : Déroulé de la commission thématique Développement de l'attractivité – Préservation et valorisation du patrimoine : coopérer à l'échelle du Grand Chalon

ORGANISATION
Date / Horaires : 07.11.22 - 18h30 Lieu : Salle du Conseil – Mairie de Fontaines
Participants : <ul style="list-style-type: none">• Christophe HANNECART, Président de la commission Développement de l'attractivité• Sylvain DUMAS, Vice-président de la commission Développement de l'attractivité• Catherine GIRARD, Conseillère déléguée communautaire en charge des Climats du Vignoble de Bourgogne et de la coopération décentralisée• Marie TRELAT, Chargée de mission Gouvernance• Christian BOTUSSI, <i>Président de l'association Fontaines Patrimoines</i> <p>+ Liste des participants inscrits en annexe</p>
DEROULE
1. INTRODUCTION <p>Mot de bienvenue par Jean Claude BOS, 1er Adjoint à la Mairie de Fontaines</p> <p>Accueil des participants par Sylvain DUMAS / Christophe HANNECART</p> <p>Rappel du rôle de la commission thématique :</p> <ul style="list-style-type: none">– S'assurer du bon niveau d'information des élus dans la mise en œuvre des compétences du Grand Chalon liées au développement de l'attractivité (culture, tourisme, développement économique, numérique...), consulter les élus dans la réalisation des projets de l'agglomération et <u>favoriser les coopérations intercommunales</u> sur le territoire. La commission thématique de ce soir vise plus particulièrement ce dernier objectif.– La question du patrimoine a été rattachée à la commission développement de l'attractivité car la richesse patrimoniale des communes du Grand Chalon participe au rayonnement du territoire, à la qualité de son cadre de vie.

Présentation des objectifs de la réunion :

- Après proposition de plusieurs élus mais aussi de responsables associatifs de communes de l'agglomération engagés sur la préservation et la valorisation du « patrimoine rural / petit patrimoine » (M. BOTUSSI pour Fontaines Patrimoines), il a été proposé de réunir les personnes intéressées par ces enjeux pour un premier temps d'échanges.
- En effet, les 51 communes du Grand Chalon regorgent toutes d'un patrimoine très important : qu'il soit naturel, architectural, culturel...il forge l'identité du territoire, marque son Histoire et il est important de le préserver mais aussi de le faire connaître. De multiples actions ont été engagées pour cela de part et d'autre de l'agglomération que ce soit par les communes ou par des associations qui ne sont souvent pas connues les unes des autres. Pour valoriser ce patrimoine et mieux le préserver, une dynamique de coopération pourrait aider.
- Cette première rencontre vise donc à mieux connaître ce qui est fait en la matière grâce à la mobilisation des élus / associations dédiées / habitants. Dans un second temps, la réunion permettra de poser les enjeux et d'esquisser des propositions pour y répondre à l'échelle intercommunale.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Tour de table : Présentation par chaque participant des actions de mises en valeur et de préservation du patrimoine par chacun
2. Travail en groupe : Répartition en groupe pour échanger sur les enjeux rencontrés par chacun puis élaboration de propositions

Accueil des participants par Catherine GIRARD :

La valorisation du patrimoine et sa préservation sont des enjeux importants pour le Grand Chalon : préservation du cadre de vie, conservation de la mémoire, préservation de l'identité, contribution au développement économique, sociale du territoire et à son rayonnement.

Dans cette perspective, le Grand Chalon a porté ces précédentes années deux dynamiques :

- Le livret « Valorisation du Petit Patrimoine sur le territoire du Grand Chalon » réalisée par le CAUE en 2014 et présenté aux 37 communes alors membres. Outre un inventaire, il faisait aussi état de propositions.
- Les recueils de recommandation architecturaux réalisés dans le cadre du PLUi qui font un inventaire détaillé du patrimoine des communes pour aiguiller les Maires dans les autorisations d'urbanisme.

Aujourd'hui, les équipes de l'EPIC Office du Tourisme sont aussi présentes pour accompagner les communes / acteurs du territoire volontaires en matière de valorisation du patrimoine : ateliers pour créer un site internet, conseil en matière de communication, création d'itinéraires. Un tour des communes avait été réalisé par l'EPIC pour connaître les actions / besoins.

En parallèle, de nombreuses initiatives sont portées au sein de chaque commune. L'association Fontaines Patrimoines présente ce soir en est un exemple en s'engageant dans de multiples actions basées sur la coopération, l'échange de

bonnes pratiques (exemple : organisation des rencontres des associations patrimoniales du chalonnais le 6 novembre 2021).

Ce soir, les objectifs sont de trois ordres :

1. faire un état des lieux des actions menées par les différents participants,
2. connaître les besoins / enjeux
3. voir comment la coopération permettrait d'y répondre.

2. TOUR DE TABLE : ETAT DES LIEUX DES ACTIONS (20 minutes)

Les participants sont invités à expliquer les actions menées pour préserver / valoriser le patrimoine dans leur commune :

- **Christian BOTUSSI**, Président de l'association Fontaines en Patrimoines fondée dans le cadre de la restauration de l'Église Saint Just suite à laquelle, une volonté de poursuivre son action à tout le patrimoine de la commune s'est manifestée. Aujourd'hui, l'association est accompagnée par l'EPIC Office de Tourisme du Grand Chalon. L'enjeu principal étant « d'aller chercher » pour faire connaître la richesse de Fontaines.
 - En parallèle, la démarche des rencontres patrimoniales du Grand Chalon s'est structurée afin de favoriser les échanges entre les associations agissant en matière de préservation et de valorisation du patrimoine sur le territoire de l'intercommunalité. Une troisième rencontre a été organisée le 6.11.21 et a permis d'élaborer un état des lieux des actions et des besoins synthétisés dans un compte rendu (cf. annexe). La première rencontre avait été initiée par l'association Saint Rémy Patrimoine.
- **Michel BONNOT** (Fontaines), fortement impliqué dans le monde associatif en faveur du patrimoine de part de nombreux engagements. Trois enjeux prioritaires mis en avant :
 - La nécessité de considérer que le patrimoine rural à une plus-value pour tous les échelons (municipal, intercommunal, départemental etc) et doit donc être considéré par chacun comme un levier
 - Connaître les attentes des touristes et des habitants pour y répondre
 - Avoir une action concertée entre les communes, le Grand Chalon, la Ville centre et les associations
- **Annie BLETON-RUGET** (Historienne, Présidente du Groupe Patrimoine 71) détaille succinctement les missions de Patrimoine 71 : connaître, protéger et mettre en valeur le patrimoine humain et naturel du département par le biais d'événements dédiés (sorties, visites, de rencontres...) mais aussi d'outils de valorisation (ex : la revue). Manifeste sa satisfaction de voir des initiatives de mise en lien des associations qui s'engagent pour préserver et valoriser le patrimoine du territoire.
- **Marie Pascale BRUSSON** (Gergy) : Une démarche engagée par l'association du Musée de la gravure, mise en suspens par la période de crise sanitaire et qui tente aujourd'hui de se structurer. L'objectif fixé est de transmettre l'histoire de la gravure, collecter du matériel, sensibiliser les plus jeunes à la gravure. La participation aux Journées du patrimoine contribue à faire connaître l'initiative.

- **Pierre LEGER** (Varennnes le Grand), impliqué dans l'association Village Cultures en Sud Chalonnais en tant que Président pour proposer des activités culturelles (spectacles, conférences, expositions), organiser des visites et des sorties, mettre en valeur le patrimoine et la mémoire locale. Plusieurs initiatives ont été menées ou sont en cours sur la commune : restauration de la statue de la vierge, organisation de promenade patrimoniale, implication dans les journées du patrimoine. Un inventaire complet du patrimoine est en cours de réalisation grâce au recrutement d'une service civique.
- **Jacques ROCHE** (Cheilly les Maranges) accompagné de **Jacques LAPICHE**, Président de l'association « Histoire de Cheilly » dont l'objectif est d'identifier, de sauvegarder et de préserver le patrimoine de la commune via des actions ponctuelles et dans la durée (expositions pour les journées du patrimoine : Artisans et commerçants aux XIX ème et XX ème siècle à Cheilly). L'enjeu est de faire connaître le village et son patrimoine. L'implication des écoles est porteur de résultats.
- **Karine PLUMIER** (Fontaines).
- **Jean-Louis DOREAU** (Maire de Chassey le Camp), fortement impliqué sur ces enjeux à titre personnel, rappelle le travail de recensement du patrimoine et d'élaboration des fiches actions réalisé à l'époque par le CAUE pour les communes de la Communauté de communes Entre Monts et Dheune financeur de l'étude.
 - Au niveau de Chassey le Camp, la commune est dotée d'un centre d'interprétation qui gagne en visiteurs depuis 2018 et qui a pour objet de mettre en valeur les découvertes du 19ème et du 20ème siècle, réalisées sur le site même de la commune (cf. fiche projet dédiée).
- **Claude COTHEREAU** (Saint Jean de Vaux) accompagné de **Michel ISAIE**, Maire de la commune, évoquent tous les deux les difficultés d'obtenir les bonnes informations en matière d'identification/classement du patrimoine. Ils s'interrogent sur l'identité du bon interlocuteur à mobiliser pour obtenir des réponses s'agissant du classement d'une croix qui initialement ne l'était pas.
 - Les participants invitent à se renseigner auprès de la DRAC, plus spécifiquement la commission qui assure le service d'inscription dans la base MERIMÉE.
- **Jean Luc DUVERNAY** (Mercurey) mentionne les différentes associations investies pour la restauration du patrimoine de la commune (ancien château de Montaigu, église de Touches, murs de soutènement des clos avec l'association foncière qui porte seule les investissements). **Agnès DEWE** (Mercurey) complète sur l'objet de l'association *Angelus* qui a accompagné la restauration de l'église de Touches et qui souhaite aujourd'hui la faire vivre.
- **Philippe TARTAR** et **Annick VUILLERMET** (Saint Rémy Patrimoine) qui s'engagent pour mieux connaître et faire connaître le patrimoine de la commune via des initiatives multiples. Les enjeux pour faire vivre l'association sont multiples : où trouver des idées nouvelles ? Où trouver de l'aide, un appui pour s'engager dans de nouveaux projets, trouver des financements ?

- **Annie MCDONOUGH** (Fragnes la Loyère) impliquée dans l'association qui s'occupe de l'Église de la Loyère. La difficulté principale est de pouvoir mobiliser des bénévoles alors que la notion de « patrimoine » peut parfois être perçue comme réservée à un public de connaisseurs. La difficulté à trouver des solutions aux problèmes techniques / administratifs (savoir dans quel cadre et sous quelles conditions organiser des événements grand public par exemple) est également mentionnée.
- **Michel JONDOT** (Tremplin Hommes et Patrimoines) constate la multiplicité des initiatives en matière de préservation et de valorisation du patrimoine sur le territoire et souhaite prendre part à une dynamique qui permettrait d'aider, de coopérer, de se structurer.

3. TEMPS DE TRAVAIL : ENJEUX > PROPOSITIONS

Consignes :

Les participants sont invités à se répartir en petit groupe pour exprimer les enjeux auxquels ils sont confrontés en matière de valorisation et de préservation du patrimoine. Les enjeux sont écrits sur un paper board.

Les groupes s'échangent leur paper board et sont amenés à faire des propositions pour répondre aux enjeux qui ont été soulevés par le groupe précédent.

Chaque groupe désigne un rapporteur pour restituer 3 actions phares que son groupe estime prioritaire afin de répondre aux enjeux soulevés.

Rendu des groupes :

CONSTATS / ENJEUX	SOLUTIONS / IDÉES
<ul style="list-style-type: none"> • La définition de ce que signifie, ce que regroupe le terme « patrimoine ». Plutôt que « petit patrimoine », privilégiez le terme de « patrimoine de pays » • La démocratisation du patrimoine : une notion qui peut paraître élitiste et dissuader certaine personne de s'impliquer. • La méconnaissance du positionnement du Grand Chalon vis-à-vis des acteurs qui agissent en matière de préservation et de valorisation du patrimoine (soutien, accompagnement, mise en lien, fédérateur...). • La communication sur le patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un réseau patrimonial du Grand Chalon. Recenser et s'appuyer sur des personnes bénévoles désireuses de s'impliquer ainsi que les experts et favoriser les mises en lien. • Disposer d'un listing des ressources, structures, associations institutions actifs en la matière et à mobiliser en cas de besoins. • Faire connaître les associations patrimoniales sur les sites internet du Grand Chalon • En matière de communication, s'accorder sur le terme de « Patrimoine du pays

<p>existant et les actions mises en œuvre partout sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance des besoins des acteurs • La connaissance fine du patrimoine du territoire et de son état • Être informé de ce qui se passe dans les communes voisines voire celles du Grand Chalon en matière de patrimoine • Sentiment d'isolement des communes en la matière qui peuvent avoir l'impression « d'agir dans leur coin ». A ce sentiment s'ajoute la fragilité du monde associatif qui manque de bénévoles. • Mobiliser les habitants malgré une méconnaissance voire un désintérêt des enjeux de patrimoine. • Impliquer les enfants notamment les adolescents • Financement des actions de préservation et de valorisation • Lien parfois complexes entre les structures publiques (associations, collectivités) et les propriétaires privés 	<p>chalonnais »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander des financements dédiés à la préservation et à la valorisation du patrimoine (fonds pour la sauvegarde du patrimoine) Quel soutien possible du Grand Chalon en la matière > FAPC ? • Faire un inventaire du patrimoine de pays avec des fiches projets dédiées. • Se regrouper en union des associations de préservation et de valorisation du patrimoine du Grand Chalon • S'engager dans des projets pédagogiques communs, pour lesquels la mise en lien avec les structures scolaires pourrait être facilitée par le Grand Chalon. • Élaborer des supports de communication permettant d'expliquer ce qu'est le « patrimoine du pays » et à quoi il se réfère pour le territoire • Engager des actions communes à plusieurs associations pour valoriser le patrimoine local.
---	--

CONCLUSION :

- Suite à l'envoi du compte rendu aux participants, un approfondissement des idées émises sera réalisé en lien avec l'EPIC Office de Tourisme du Grand Chalon.
- Les participants se sont accordés sur le fait que cette première rencontre puisse donner lieu à un temps d'échange régulier impliquant élus et associations agissant en matière de patrimoine de pays pour échanger et réfléchir aux manières dont résoudre les principaux enjeux. En effet, l'objectif initial a été très peu développé tant le sujet est vaste.

Participants inscrits :

LAPICHE Jacques	CHEILLY LES MARANGES	OUI
PHILIPPE TARTARE	SAINT REMY	OUI
BRUSSO Marie Pascale	GERGY	OUI
PERRIN Christophe	DENNEVY	Excusé
COTHEREAU Claude	SAINT JEAN DE VAUX	OUI
ISAIE Michel	SAINT JEAN DE VAUX	OUI
GAUTHERON Pascal	FRAGNES LA LOYERE	Excusé
MCDONOUGH Annie CLAUDE	FRAGNES LA LOYERE	OUI
BINO Roberto	SAINT SERVIN DU PLAIN	Excusé
DUVERNAY Michel	MERCUREY	OUI
DEWE Agnès	MERCUREY	OUI
ROCHE Jacques	CHEILLY LES MARANGES	OUI
SAINT-ARROMAN Fabienne	ST DENIS DE VAUX	Excusé
DOREAU Jean-Louis	CHASSEY LE CAMP	OUI
Adjoint en charge	CHASSEY LE CAMP	OUI
LEGER Pierre	VARENNES-LE-GRAND	OUI
VUILLERMET Annick	SAINT-REMY	OUI
GIRARDOT Maurice	CRISSEY	Excusé
	MARTAILLY-LES- BRANCION (Tremplin Hommes et Patrimoine)	OUI
JONDOT Michel	FONTAINES	
PLUMIER Karine	FONTAINES	
BONNOT Michel	FONTAINES	OUI
Annie BLETON RUGER	PATRIMOINES 71	OUI